

Pratiques citationnelles et modalités d'insertion des sources

*Les mémoires de recherche en Master à l'Université Kasdi Merbah Ouargla
2015-2016*

Citation Practices and Modes of Source Integration

*in Master's Research Dissertations at Kasdi Merbah University, Ouargla 2015-
2016*

Ahlem KHADIR

Auteur correspondant, Labo. Lefeu - E1572301 – équipe 01 : PraDiS, Université Kasdi Merbah Ouargla (Algérie), ahlamkhadir@gmail.com

Dre Sabrina MOUDIR

Labo. Lefeu - E1572301 – équipe 05 : FARLIC, Université Kasdi Merbah Ouargla (Algérie), moudir.sabrina@univ-ouargla.dz

Soumission : 03.07.2026 – Acceptation : 14.07.2026 – Publication : 01.09.2026

Résumé — Cet article se présente sous la forme d'une analyse des pratiques citationnelles des étudiants de *Master 2 du Département des Lettres et Langue Française à l'Université Kasdi Merbah Ouargla*. Cette recherche vise à évaluer la maîtrise de l'insertion des citations dans les mémoires et d'identifier les principales difficultés rencontrées. L'étude adopte une démarche mixte (quantitative et qualitative) et l'analyse du corpus montre une prédominance des citations primaires, directes et courtes. Les citations indirectes, secondaires, modifiées, tronquées ou représentées sous forme graphique sont peu utilisées ; ce qui révèle une faible maîtrise de la paraphrase et des différentes modalités de réemploi des sources. Les citations remplissent principalement une fonction de preuve, tandis que les citations esthétiques demeurent marginales. En intégrant des citations, les étudiants privilégient généralement une insertion directe dans le texte tandis que les formes complexes, comme la subordination, sont peu utilisées. L'analyse dévoile plusieurs difficultés récurrentes, telles qu'un recours excessif aux citations, des erreurs de présentation et de référencement ainsi qu'une intégration parfois insuffisante des sources dans l'argumentation. Ces résultats témoignent d'une maîtrise encore fragile des normes de l'écriture scientifique. À l'issue de cet article, il s'avère nécessaire de renforcer la formation méthodologique relative à l'utilisation des sources et d'encourager les étudiants à développer davantage leur autonomie rédactionnelle ainsi que leur esprit critique lors de la rédaction des mémoires de fin d'études.

Mots-clés : *pratiques citationnelles, écriture scientifique, mémoire de master, intégration des sources, paraphrase.*

Abstract — This article examines the citation practices of *Master's Students in the Department of French Language and Literature at Kasdi Merbah University, Ouargla*. The study aims to assess students' mastery of citation integration in research dissertations and to identify the main difficulties they encounter. The research adopts a mixed-methods approach, combining both quantitative and qualitative analyses. The findings reveal a predominance of primary, direct, and short citations. In contrast, indirect, secondary, modified, truncated, and graphical citations are used only marginally, suggesting limited proficiency in paraphrasing and in the various strategies for incorporating source material. Citations are employed primarily to support arguments and provide evidence, whereas aesthetic citations remain relatively uncommon. With regard to citation integration, students generally favor direct insertion into the text, while more complex forms, such as subordinate integration, are rarely employed. The analysis also highlights several recurring weaknesses, including an overreliance on citations, formatting and referencing errors, and the occasional failure to integrate sources effectively into the overall argumentative structure. These findings indicate that students' command of academic writing conventions remains fragile. The study underscores the need to strengthen methodological training in source use and citation practices, while encouraging students to develop greater writing autonomy and critical thinking skills in the preparation of their Master's dissertations.

Keywords: *Citation Practices, Academic Writing, Master's Dissertation, Source Integration, Paraphrasing.*

« Bernard de Chartres disait que nous sommes comme des nains juchés sur les épaules de géants, de sorte que nous pouvons voir davantage de choses qu'eux et plus loin, non certes à cause de l'acuité de notre vue ou de notre plus grande taille, mais parce que nous sommes soulevés en hauteur et élevés à la taille d'un géant »
(Bernard de Chartres, dans Salisbury, 2009, p. 41).

Introduction

La recherche universitaire résulte d'un dialogue permanent entre les travaux en cours et les travaux antérieurs. Ainsi, la citation constitue un outil fondamental qui concrétise un tel dialogue tout en permettant au chercheur de circonscrire son travail dans un champ de connaissances donné et d'appuyer son argumentation. Il s'agit, de même, de rendre compte des sources consultées en respectant les exigences éthiques de la propriété intellectuelle. En dépit d'être un procédé formel, la citation contribue à la construction du raisonnement scientifique et renforce la crédibilité du discours de recherche.

Toutefois, maîtriser la technique de l'insertion des citations ne va pas de soi, surtout chez les chercheurs peu avertis. Mobiliser les dires d'autrui exige, en effet, une triple maîtrise de règles à la fois : *méthodologiques, typographiques, et syntaxiques*. La connaissance des référentielles précis est aussi préconisée. D'ailleurs, une citation mal insérée, insuffisamment

contextualisée ou incorrectement référencée peut nuire à la cohérence du texte et affaiblit l'argumentation.

Dans le contexte universitaire algérien, et plus particulièrement au sein des formations de master en Lettres et Langue française, l'appropriation des normes de citation mérite une étude approfondie. En observant de nombreux mémoires de fin d'études, diverses difficultés liées à l'usage des citations sont repérées tels que : le recours excessif à la citation directe, difficultés à paraphraser, erreurs typographiques, défauts d'intégration logique ou encore problèmes d'insérer les références.

Dans le présent article, nous visons à déterminer

— **dans quelle mesure les étudiants de Master 2 du Département des Lettres et Langue française de l'Université Kasdi Merbah maîtrisent l'insertion des citations dans les travaux de recherche et notamment leurs mémoires de fin d'études.**

Ces constats nous conduisent à nous interroger sur le degré réel de maîtrise des pratiques citationnelles par les étudiants universitaires :

- Dans quelle mesure les étudiants de Master 2 du département des Lettres et Langue française de l'Université Kasdi Merbah maîtrisent-ils l'insertion des citations dans leurs travaux de recherche ?
- Quels sont les types de citations privilégiés ?
- Quelles difficultés rencontrent-ils dans leur intégration formelle et discursive ?
- Enfin, quelles pistes d'amélioration pourraient être envisagées afin de renforcer leurs compétences rédactionnelles ?

C'est à ces questions que le présent article tente d'apporter des éléments de réponse à travers l'analyse d'un corpus de mémoires de master soutenus durant l'année universitaire 2015-2016.

Pour répondre à cette problématique, l'enquête s'avère l'outil le plus approprié. En effet, nous avons mené une enquête détaillée au cours de notre thèse qui consiste en une analyse minutieuse d'un certain nombre de mémoires de master de la promotion 2015-2016, toutes options confondues (mémoires en sciences du langage dont certains sont à dominante didactique et en sciences du texte littéraire).

Nous sommes partis du constat que les étudiants concernés rencontrent de sérieux problèmes quant à l'intégration des citations dans leurs travaux, ce qui nous fait croire que ceux-ci accusent une maîtrise trop insuffisante dans ce domaine.

Derrière ce constat, deux raisons sont possibles :

- Le temps consacré aux techniques rédactionnelles en général et à l'insertion des citations notamment est très insuffisant pour permettre d'installer une véritable compétence opérationnelle dans ce domaine.
- Les étudiants sont incapables de se prendre en charge personnellement, un désengagement qui leur fait défaut se manifestant clairement à travers leurs écrits sous de multiples formes.

La méthodologie adoptée pour effectuer notre analyse se veut mixte car elle comportera deux moments essentiels : ❶ D'abord une analyse quantitative fondée sur une analyse statistique de l'emploi des différents types de citations. ❷ Ensuite, une analyse qualitative qui se penche sur la façon dont les étudiants intègrent ces citations au sein de leur texte. Cet aspect se subdivise en **deux volets** : *l'insertion typographique et l'intégration logique*.

Une telle étude nous permettra d'obtenir les résultats que nous exposerons à travers la démarche suivante :

- L'utilisation des citations en fonction de leur typologie,
- L'intégration des citations du point de vue formel aussi bien syntaxique que typographique,
- L'exposé des erreurs communes commises par les étudiants membres de notre échantillon,
- Des propositions qui, à notre avis, sont susceptibles de contribuer à remédier à la situation.

Nous exposons, à présent, les résultats que nous avons obtenu à travers des tableaux que nous commenterons au fur et à mesure tout en passant par une théorisation succincte nous permettant de nous positionner à ce sujet.

1. Les résultats en fonction de la dimension quantitative

Vu l'étendue du bilan quantitatif, nous procédons à la présentation de nos résultats en les découpant en fonction de la typologie des citations par le truchement d'un certain nombre de tableaux – description chiffrée du corpus.

Tableau 1 : Corpus analysé

Mémoires	Nombres de pages	Nombres de citations
M ₁	12	22
M ₂	8	17
M ₃	9	16
M ₄	10	27
M ₅	12	21
Total	51	103

Ce tableau représente le corpus en termes de volume comportant le nombre de pages et de citations utilisées. L'analyse s'est effectuée sur 51 pages que comporte l'ensemble des chapitres des cinq mémoires sélectionnés pour notre étude. Ce corpus comportait cent trois citations de divers types.

Cela donne proportionnellement 2,01 % citations par page. Ce qui pourrait constituer un abus causant un déséquilibre entre le texte citant et le texte cité. Cependant, ce qui pourrait apparaître comme une surcharge, pourrait aussi s'expliquer par le fait qu'un chapitre qui prend en charge la construction de l'édifice théorique et/ou terminologique du travail s'appuie forcément sur des définitions et des théories attribuées à des spécialistes en la matière.

Cette présentation globale nous donne accès au passage en revue de l'analyse détaillée du corpus.

1.1. La présentation des résultats en fonction de la typologie des citations

Les types de citations visés exposés dans ce tableau sont :

La citation primaire

ou de première main appelée aussi citation de source primaire qui est une citation tirée directement d'un document contenant des idées originales d'un auteur.

La citation secondaire

ou de deuxième main nommée aussi citation de source secondaire est la citation dont le chercheur a recours lorsqu'il ne peut pas avoir accès directement à la source originale, il peut alors faire référence aux idées de l'auteur choisi à travers des travaux de synthèse fondés sur des sources primaires.

La citation directe

ou textuelle est appelée ainsi car le chercheur « reprend mot pour mot les propos de l'auteur » (Provost & Al., 2021). Cette retranscription de la citation vise à rester fidèle aux idées de cet auteur.

La citation

est indirecte quand le rédacteur peut ne pas citer directement les propos d'un auteur. Cela « consiste à paraphraser » (Provost & Al., 2021) la citation d'origine en recourant à la reformulation de ses idées.

La citation

est longue quand elle dépasse quatre lignes. Dans le cas contraire, elle sera considérée comme courte (Cegep de Lévis-Lauzon, 2002, p. 12). Sachant que sur ce point les méthodologues ne sont pas du même avis.

Tableau 2 : Typologie des citations en termes de catégories

Mémoire	Primaire	Secondaire	Directe	Indirecte	Courte	Longue
M1	23	00	20	02	20	01
M2	09	03	12	00	12	00
M3	12	04	15	01	07	09
M4	23	02	19	06	14	06
M5	17	04	19	02	13	06
Totaux	83	13	85	11	66	22

Il est clair que tous les mémoires adoptent la même attitude quant au recours à certains types de citations. La dominance pour tous est pour l'utilisation des citations primaires, directes ou textuelles et courtes. Ce qui constitue un point positif dans le cas des citations primaires. L'utilisation des citations textuelles s'expliquerait par la maîtrise insuffisante de la

paraphrase par les étudiants. Ce qui constitue un handicap à traiter sérieusement par l'université.

L'emploi des autres types existe mais à une proportion très réduite. Cela consiste en les types suivants :

La citation modifiée

qui est une citation qui contient un ajout de mots effectué par le rédacteur nécessaire à la compréhension de la phrase citée ou à laquelle il effectue un changement du temps des verbes pour concorder avec le discours du rédacteur.

La Citation est tronquée

lorsque le chercheur retranche certains passages de la citation parce qu'ils lui paraissent superflus, il prend en considération juste ce dont il a besoin pour son raisonnement.

La citation est dite abrégée

lorsque le rédacteur en retranche des mots, jugés superflus, au milieu ou à la fin de la citation.

La citation fondue ou intégrée

est celle où le rédacteur ne cite que quelques mots extraits d'une source.

Dans certains cas la citation n'est pas produite sous forme de phrases mais à travers un tableau, un schéma, un dessin, une image ou encore une carte, c'est la représentation graphique – cela est manifeste dans le tableau qui suit :

Tableau 3 : Typologie des citations en termes d'interventions du citant

Mémoire	Modifiée	Tronquée	Abrégée	Fondue	Représentation graphique
M ₁	01	00	00	01	01
M ₂	01	02	00	00	05
M ₃	01	00	00	02	00
M ₄	00	00	00	06	02
M ₅	00	02	00	00	00
Totaux	03	04	00	09	08

L'usage rare de ces types montre, à notre avis, une tendance chez les étudiants qui fait qu'ils ne sont pas familiarisés à la modification, à la troncation ou à l'emprunt de citations sous forme de représentations graphiques, une souplesse qu'ils devaient maîtriser.

¹ Ibid. p.19

La typologie consiste aussi à les classer en fonction de leur fonction qui sont :

La citation d'autorité

est appelée ainsi du fait que son auteur est un spécialiste de renommée, étant reconnu par l'ensemble de la communauté scientifique en tant que chercheur incontesté. Rien que par la présence de leurs noms figurant dans un travail de recherche comme le mémoire ou la thèse, cela permet à ce travail de faire du poids dans la balance de toute évaluation objective.

La citation esthétique

est une citation-ornement, puisque le recours à celle-ci par le chercheur permet une expression plus précise, voire plus belle.

La citation preuve

« dont le but est de contredire ou de soutenir en fonction de son contenu et de son auteur » (Da Cunha, 1992 ; Maingueneau, 1976, p. 128) permet donc de renforcer le point de vue du chercheur, d'appuyer sa démonstration, son argumentation ou même le commentaire de ses résultats.

Tableau 4 : Fonctions des citations

Mémoires	Autorité	Esthétique	Preuve
M ₁	03	01	18
M ₂	07	00	12
M ₃	09	01	06
M ₄	00	04	18
M ₅	00	00	21
Totaux	19	06	65

En termes de fonction, la citation esthétique est la moins utilisée. Les citations que nous avons considérées comme telles ont constitué pour nous une simple redondance de ce qu'a été déjà dit à travers le discours du rédacteur. La majorité des citations permettent de prouver l'argumentation du scripteur du mémoire, étayant du coup la démonstration élaborée et le raisonnement adopté.

Les étudiants ont recours également aux citations d'autorité en s'appuyant sur les précurseurs d'une science sans se permettre d'enrichir leur travail par des chercheurs de moindre stature. Il est à signaler enfin que les citations d'autorité peuvent constituer en même temps des citations preuves.

1.2. La présentation des résultats en fonction de l'introduction des citations

Nous sommes passée par la suite, à la classification des citations en fonction de leur modalité d'insertion dans le texte citant.

À ce propos, la citation est incorporée au texte du rédacteur selon les modalités suivantes :

1.2.1. L'insertion par fusion (Leroy, 2015)

Ce genre d'insertion veut dire que la citation est colée directement au texte du rédacteur. Elle en fait donc partie en quelque sorte. Pour que celle-ci puisse s'incorporer facilement et efficacement au texte, l'auteur du mémoire doit faire attention à la grammaire qui pourrait être modifiée. La citation est amenée par un articulateur logique à la façon de « *tel que* », « *comme* », « *soit* », « *tel* » ou « *par exemple* ». La citation perd sa majuscule en début de phrase et le point final enfin est placé après les guillemets fermant.

1.2.2. L'insertion par juxtaposition (Leroy, 2015)

Elle se manifeste à travers l'utilisation d'une phrase introductive et des deux points. Autrement dit, on est en plein dans le style direct qui passe inévitablement du point de vue formel par l'existence d'un verbe introductif dans la première phrase qui s'achève par un deux points (:) annonçant une deuxième phrase qui n'est autre que la citation introduite par le rédacteur.

1.2.3. L'insertion par subordination (Leroy, 2015)

Contrairement à la précédente qui s'insère au style indirect. Ici la citation (2^e proposition) dépend d'un verbe principal se trouvant dans la phrase qui précède la citation et l'introduit. On assiste alors au passage du style direct au style indirect. Ce qui suppose un certain nombre de changements au niveau de la citation puisque celle-ci est, grammaticalement parlant, une proposition subordonnée.

Tableau 5 : Insertion des citations

	Coulées ...	par ...	par...
Mémoires	Fusion	Subordination	Juxtaposition
M ₁	20	00	02
M ₂	07	03	01
M ₃	07	03	04
M ₄	24	03	00
M ₅	07	02	12
Totaux	65	11	19

La fusion par insertion directe est dominante car elle paraît la plus simple à gérer. En effet, les étudiants pensent qu'elle ne demande pas de modification notable à apporter. Vient en deuxième place, l'insertion par juxtaposition pour les mêmes raisons. Ainsi, la subordination est minoritaire, les normes à respecter étant nombreuses.

2. La dimension qualitative des résultats

Nous exposons, dans ce qui suit, le volet qualitatif, à travers le relevé des erreurs que nous avons détectées au sein de notre corpus. Nous pouvons dire d'emblée que ces erreurs dénotent une certaine insuffisance dans la maîtrise des techniques rédactionnelles en général et notamment celles qui gèrent la question de l'insertion de la citation – nous les passons ici en revue.

Certains écarts à la norme

que nous avons détectés :

- L'abus dans l'emploi des citations qui pourrait, à notre avis, être contourné par le recours à la paraphrase. Mais il paraît que de nombreux étudiants rencontrent de sérieuses difficultés à ce propos. Dans certains cas, il nous semble que le rédacteur, par manque de confiance, en soi, peut-être, recoure aux citations, pour ne pas s'engager personnellement à donner des informations qu'il adopte. Et pourtant, ces informations sont devenues banales de sorte qu'elles ne revendiquent plus l'appui d'un spécialiste.
- Les connaissances notoires ne demandent plus à être étayées par un témoignage de spécialistes avérés. Dans certains cas, le rédacteur avance les informations pour les redire par la suite ; cette dernière devient alors une simple redondance.

Au niveau typographique,

nous avons remarqué les anomalies suivantes :

- À propos du point final, celui-ci est souvent déplacé, car selon la règle, il devait être soit après les guillemets fermants, dans le cas de la citation fusionnée dans le corps du texte, soit avant, dans le cas de la juxtaposition (style direct). Dans d'autres cas, il est complètement omis, ce qui constitue une infraction grave à une règle préliminaire qui gère la phrase. Cet oubli répété explique non seulement une méconnaissance d'une norme élémentaire mais aussi une négligence totale de la part du scripteur.
- Parfois, le point final est porté deux fois (avant et après les guillemets) par inattention peut-être mais le cas est répétitif.
- À propos de guillemets, nous avons constaté qu'ils sont toujours présents pour encadrer toutes les citations alors que ceux-ci ne sont que facultatifs dans le cas des citations longues.

Au niveau informationnel,

nous signalons que certaines citations, surtout les schémas et les tableaux ne sont que redondantes et donc ne permettent pas au raisonnement de progresser ou apportant des informations banales et donc susceptibles d'être supprimées. Cela pourrait s'expliquer par un déficit d'informations chez les étudiants qui se traduit par l'inflation de la redondance.

Au niveau référentiel,

nous signalons les points suivants :

- Nous avons signalé, à maintes reprises, que des citations tirées pourtant de sources secondaires, ne sont pas référencées comme telles.
- Nous avons remarqué aussi que le rédacteur s'appuie, tout au long du développement théorique sur une source dominante ou un auteur dominant alors que l'on sait que les connaissances ne sont pas l'émanation d'une seule personne quelle que soit sa notoriété.

Au niveau formel,

nous avons remarqué par ailleurs que rares sont les cas où le rédacteur a recours à la modification de la citation. Il semble que le rédacteur n'ose pas s'engager dans un terrain qu'il considère plein d'embûches au risque de ne pas s'en sortir indemne avec toutes les règles grammaticales (syntaxe, orthographe et conjugaison) qu'il devait respecter.

Nous signalons que certaines citations, pourtant courtes sont isolées dans un paragraphe indépendant. Nous avons supposé que le rédacteur, à ce sujet, adopte un point de vue différent, au notre avis, qui stipule que toute citation qui dépasse quatre lignes est considérée comme longue.

Sur le plan logique

enfin, nous avons constaté que dans divers cas, les citations ne sont pas suffisamment encadrées.

- L'enchaînement logique revendique auprès de l'étudiant une souplesse aussi bien conventionnelle (respect des normes) qu'intellectuelle et l'acquisition de certaines compétences dans le raisonnement, la démonstration, l'appui, la gestion de la contradiction, l'ouverture, la relance ou la fermeture du débat.

Nous pensons que toutes les anomalies que nous venons de citer relèvent de la méconnaissance des rédacteurs novices des normes qui gèrent la manipulation de la citation.

3. Les propositions- conclusion

À la fin de la présentation du constat issu de notre analyse, nous passons en revue quelques propositions à même de contribuer à remédier à la situation.

Bien qu'il y ait des modules divers qui prennent en charge la communication écrite, aspect purement langagier ou spécialement scientifique, cela s'avère guère suffisant pour l'installation solide de compétences dans ce domaine.

De nombreux modules universitaires sont bien là, assurés par des enseignants mais nos résultats les remettent en question. Il paraît qu'on ne les prend pas assez au sérieux en termes de contenus ou de qualité.

C'est la raison pour laquelle nous proposons, au terme de cet article, de donner un intérêt particulier à notre sujet d'étude, la citation. Puisque les modules qui traitent ce sujet ne manquent pas, nous proposons à ce qu'ils soient plus pris au sérieux pour être plus efficaces.

Après cette invitation faite à l'Université, nous incitons les étudiants à s'intéresser au sujet comme un apprentissage sur le champ, surtout lorsqu'ils se trouvent en face d'un mémoire à rédiger puisqu'ils savent pertinemment que cela doit se faire dans les normes. C'est une belle occasion pour revisiter ce sujet ou l'étudier carrément s'ils n'en sont pas informés.

Références

- BERNIER, Benoît (1984). *Guide de présentation d'un travail de recherche*. Sillery : Presses de l'Université du Québec (2. éd.).
- BIOY, Antoine (dir.) (2004). *Travail de fin d'études infirmières : Réalisation, méthodologie et soutenance*. Éditions Bréal-IFSI.

- CÉGEP de Lévis-Lauzon (2002). *Guide de présentation d'un travail de recherche*.
Département de Lettres Cégep
- CISLARU, Georgeta ; CLAUDEL, Chantal ; VLAD, Monica (2017). *L'écrit universitaire en pratique*. De Boeck Supérieur, Coll. « Méthodes en sciences humaines ».
- DA CUNHA, Doris de Arruda Carneiro (1992). *Discours rapporté et circulation de la parole : Contribution à une approche dialogique du discours d'autrui*.
Peeters/Bibliothèque des Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain, 62.
- GUIDE de la rédaction du mémoire de recherche, 2e Cycle (master) (2015). Université de Lyon.
- LEROY, Éric (2015). *Le secret de la préparation pour écrire un livre : Écrire son livre, comment ?*
Leroy Agency Press.
- MAINGUENEAU, Dominique (1976). *Initiation aux méthodes d'analyse du discours*. Paris :
Classiques Université, Coll. « langue, linguistique, communication ».
- MAINGUENEAU, Dominique (1992). *Initiation aux méthodes d'analyse du discours, problèmes et perspectives*, PEETERS LOUVAIN-LA NEUVE, 1992.
- PROVOST, Marc- André ; ALAIN, Michel ; LEROUX, Yvan ; LUSSIER, Yvan (2021).
Normes de présentation d'un travail de recherche. Québec : Trois-Rivières
Québec : Les Éditions SMG (6^e éd.).
- SALISBURY, Jean de ([1159] 2009). *Metalogicon* (présentation, traduction, chronologie,
index et notes par François Lejeune). Québec/Paris : Presses de l'Université
Laval/Librairie philosophique J. Vrin, Coll. « Zétésis », Série « Textes et essais ».
- SYLVAIN, Francine (2006, sept.). *Guide de présentation des citations et des références
bibliographiques*. École nationale d'administration publique, Université du
Québec (2^e éd.).
https://bibliotheque.enap.ca/Bibliotheque/docs/Formation_documentaire/Guide_pres_citations_ref_biblio.pdf

Pour citer cet article

Ahlem KHADIR, Sabrina MOUDIR, « Pratiques citationnelles et modalités d'insertion des sources : Les mémoires de recherche en Master à l'Université Kasdi Merbah Ouargla 2015-2016 », *Paradigmes*, vol. IX, n° 03, septembre 2026, p. 231-241.